Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le
ID : 045-214502692-20250310-2025_017-BF

N° 2025-017

FINANCES – Budget Annexe Eau potable – Affectation du résultat 2024 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le mardi 25 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 10 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :
Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 19
Votants : 21

Excusés :
Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :
Christine ADRIAN ..... Marie-Françoise QUERE

Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe eau potable présenté par la délibération n°2025-016 ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal ;

1. **D'AFFECTER** les résultats de clôture 2024 du budget annexe eau potable comme suit :

EXPLOITATION	- 49 486,95€
INVESTISSEMENT	462 941,91€

- Le solde de l'excédent d'investissement cumulé d'un montant de 462 941,91€ sera imputé au compte 002 – « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».
- Le solde du déficit d'exploitation cumulé d'un montant de 49 486,95€ sera lui imputé au compte 001 – « déficit de fonctionnement reporté ».

2. **D'ACCEPTER** les reports susmentionnés dans le budget annexe eau potable 2025.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le
ID : 045-214502692-20250310-2025_017-BF

N°2025-017

FINANCES – Budget annexe Eau potable – Affectation du résultat 2024 - Approbation et autorisation de signer

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 17 MARS 2025

Le Maire,

MAIRIE de St-AY (LOIRET)

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

MAIRIE de St-AY (LOIRET)